

# OO **PRO VELO** **REGION LAUSANNE**

ASSOCIATION POUR LE VÉLO EN REGION  
LAUSANNOISE

CASE POSTALE 7170  
1002 LAUSANNE

[WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH](http://WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH)

[CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH](mailto:CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH)

Municipalité d'Ecublens  
1024 Ecublens

Lausanne, le 23 mars 2010

## **Remarque au dossier 2'262, concernant la démolition des bâtiments B19 et B20 - Construction du centre de conférences de l'EPFL, de logements, de surfaces commerciales et de 306 places de parc**

---

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Conseillères Municipales,

Messieurs les Conseillers Municipaux,

Notre association, fondée en 2001 et forte de plus de 1400 membres, entend promouvoir le vélo comme moyen de transport respectueux de l'environnement, sain, rapide et bon marché. Un groupe de PRO VELO ECUBLENS est d'ailleurs très actif dans la commune, comme vous le savez.

Nous avons analysé avec intérêt le dossier d'enquête cité en titre et nous vous faisons part des remarques suivantes:

### Stationnement vélo:

Nous constatons avec plaisir que le nombre de places dédiées au stationnement vélo respecte les normes VSS 640 065 et VSS 640 066. Les accès aux 3 stationnements prévus sont aisés et nous relevons la qualité de ces aménagements. Permettez-nous de souligner que les stationnements doivent être pourvus de systèmes de fixation de qualité, permettant de fixer simultanément cadre et roue.

### Cheminements (annexe 36)

Nous saluons la volonté d'améliorer les cheminements dans toute la zone Est du projet. Les trois franchissements de la Sorge devront être praticables à vélo, et il conviendra de les adapter dans cet esprit. De plus, Le franchissement du M1 près de la passerelle T3 est dangereux, et il devrait faire l'objet d'une sécurisation.

Cependant, aucun de ces cheminements n'offre un tracé rectiligne et asphalté entre le collège de la Plaine et le coeur de l'EPFL (arrêt TSOL). Ceci est d'autant plus regrettable qu'il apparaît que l'un des axes structurants, proposés par le SDOL depuis la suppression de la possibilité de circuler à vélo sur la passerelle projetée à la Gare de Renens, passera probablement par le collège de la Plaine.

Nous constatons avec plaisir qu'une piste cyclable est dessinée le long du Tir-Fédéral (pièce 36), dans le prolongement du chemin des Clos, jusqu'au chemin de la Raye. La réalisation de cette piste avant le début de travaux permettrait de sécuriser fortement les cyclistes circulant sur le Tir-Fédéral.

Enfin, si les connexions à l'est du projet sont correctement abordées, il apparaît un déficit notoire des connexions vers l'Ouest. L'étude des franchissements du M1 et de l'avenue du Tir Fédéral permettrait d'assurer une continuité de l'axe cyclable Est-Ouest. Dans ce contexte, le quartier des Triaudes pourrait bénéficier de ce type d'aménagement en améliorant le franchissement existant souterrain à l'arrêt M1 Bassenges.

*Sécurisation des itinéraires cyclables pendant la durée du chantier*

Un certain nombre d'interrogations subsiste du point de vue de la sécurité des cyclistes pendant la durée du chantier. En effet, nous avons appris que le volume des excavations s'élèvera à près de 100'000 m<sup>3</sup>. Cette quantité extraordinaire de terrassement va engendrer un nombre considérable de trajets poids lourds pendant une période prolongée. L'itinéraire principal de ce trafic lourd empruntera le carrefour débouchant sur l'avenue du Tir Fédéral. De nombreux autres véhicules emprunteront également cet itinéraire pendant toute la durée du chantier, soit plus de deux ans selon le planning prévisionnel. En l'état, ce croisement représentera pour les cyclistes qui l'empruntent un danger important, directement lié au trafic généré par cette réalisation.

Il est indispensable d'étudier des solutions qui permettent de minimiser, voire d'éliminer ces risques, et de les réaliser avant que les terrassements ne soient entrepris. Un giratoire provisoire pendant la durée du chantier permettrait de sécuriser ce carrefour, et de limiter l'impact provoqué par l'augmentation du trafic.

En espérant que nos remarques et observations retiendront toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Mesdames les Conseillères Municipales, Messieurs les Conseillers Municipaux, nos plus cordiales salutations.

Florence Germond  
Présidente

Aitor Ibarrola  
Membre du comité du groupe Ecublens